

REPUBLICQUE FRANCAISE Commune **BOURBONNE LES BAINS** **DEL-2022- 1**DEPARTEMENT  
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice 19  
- présents 15  
- votants 17  
- absents 2

**Du samedi 15 janvier 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 15 janvier, à Salle du Conseil Municipal à 11H00.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

**OBJET****Décision modificative n°4 au  
Budget Principal au titre de  
l'année 2021**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Lydia FALLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17 janvier 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29 décembre 2021

Procurations : Delphine ANDRÉ à Elie PERRIOT, Sébastien HUMBLLOT à Lydia FALLOT

Étaient absents excusés : Delphine ANDRÉ, Sébastien HUMBLLOT

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, présente une décision modificative n°4 au Budget Principal, à savoir:

Désignations	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FUNCTIONNEMENT</b>				
D-7391172 : Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0.00 €	1 027.00 €	0.00 €	0.00 €
D-739118 : Autres reversements de fiscalité	0.00 €	35 001.72 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>0.00 €</b>	<b>36 028.72 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>



R-7023 : Menus produits forestiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 027.00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 027.00 €</b>
R-7362 : Taxes de séjour	0.00 €	0.00 €	0.00 €	35 001.72 €
<b>TOTAL R 73 : Impôts et taxes</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>35 001.72 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>36 028.72 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>36 028.72 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>36 028.72 €</b>		<b>36 028.72 €</b>	

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver la décision modificative n°4 au Budget Principal et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision modificative n°4 au Budget Principal au titre de l'année 2021,
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 17 janvier 2022

Le Maire  
  
Monsieur André NOIROT